



La Lettre

N° 44 Juillet 2013

Bulletin de liaison de l'association départementale
des chasseurs de grands gibiers – ADCGG 26-

<http://www.ancgg.org/ad26>

A l'occasion de notre dernier congrès, le 15 juin 2013 à Crest, une vidéo de 9 minutes a été présentée à nos adhérents. Il s'agissait d'un film réalisé par la MSA Ardèche-Drôme-Loire sur les impacts indirects causés par les attaques de loup. Loin de traiter les conséquences techniques, économiques et financières, le sujet consistait à présenter les effets collatéraux non visibles, et longtemps oubliés. N'a-t-on jamais entendu dire et clamer par les défenseurs du loup, au sujet des éleveurs :

'Bah ! On leur verse des indemnités, alors de quoi se plaignent-ils ? ... '

C'est ignorer la détresse qui les frappe lorsque leur troupeau est touché, leurs bêtes attaquées, tuées ou blessées. L'impact sur leur activité, sur l'environnement familial, sur le moral doit être pris en compte. Rien de pire en effet que le refuge de l'isolement qui en résulte souvent et qui n'efface ni la douleur ni le découragement. Cette douleur est d'autant plus forte qu'elle est restée trop longtemps muette. On en mesure bien l'ampleur tout au long de ce film par ces longs silences et ces regards perdus qui ponctuent la vidéo. Le témoignage et l'authenticité des trois éleveurs montrent à quel point nous devons constituer un relais de diffusion de leur traumatisme et parfois de leur désespoir. Au-delà de ce qui pourrait être perçu comme un appel au secours, c'est l'expression de notre solidarité en direction des éleveurs et bergers que nous devons manifester. Déjà, dans de nombreuses structures, les chasseurs ont apporté leur soutien financier en adhérant à l'association des éleveurs et bergers du Vercors. Nous pouvons encore aller plus loin en assurant la promotion de ce film au titre révélateur « Éleveurs, les morsures invisibles ». Alors n'hésitez pas et parlez-en autour de vous.

Le film est accessible sur le lien suivant: http://www.youtube.com/watch?v=oaBDplT_yk

Le monde de la chasse affiche depuis toujours son respect de la nature et de la biodiversité. Sa position vis-à-vis du loup est responsable. Sa position vis-à-vis des éleveurs est solidaire. Le berger et le chasseur doivent affirmer leurs places. Le premier, s'il accepte de partager le territoire, ne peut pas partager son métier. Le second quant à lui doit pouvoir exercer sa passion. Tous les deux ont un point commun, limiter les entraves réglementaires et lever les inquiétudes pour l'avenir.

Je m'appuierai pour finir sur un extrait des conclusions d'un ouvrage de Jean Marc MORICEAU « l'homme contre le loup, une guerre de 2000 ans », que je vous invite à lire (éditions Fayard) :

« ...le passage au statut d'animal protégé n'a pas réglé le conflit sans fin qui oppose l'homme et le loup. Il a même ravivé les tensions. Dans ce contexte passionnel, le sens des réalités et l'ouverture d'esprit imposent des compromis. La gestion d'un prédateur carnivore dans un environnement comme le nôtre ne peut s'accommoder d'une simple transposition de situations lointaines, emblématiques des espaces sauvages. Elle ne peut que prendre acte de désaccords structurels afin d'aménager, empiriquement, de nouvelles relations en prévoyant toutes les conséquences – y compris financières et économiques – des choix idéologiques. Pour trouver des solutions raisonnables – nullement idéales -, le concours de tous les acteurs est indispensable : pouvoirs publics, gestionnaires des parcs et de la faune sauvage, écologistes, éleveur, bergers et chasseurs ont tous des légitimités à défendre. Sur le terrain scientifique, les biologistes, dont la position est essentielle, ne peuvent se passer des sciences sociales, car la place du loup ne concerne pas uniquement les sciences de la vie. L'ethnologie et la sociologie, le droit et la géographie ont leur mot à dire. L'histoire aussi et, si ce livre réussissait à en démontrer le bien-fondé à toutes les parties prenantes, il aurait répondu à l'un de ses objectifs... »

Jean Paul BONNARD Président ADCGG 26

Assemblée Générale du 15 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale et je remercie les personnalités qui ont bien voulu accepter d'être parmi nous et qui marquent de ce fait, de l'intérêt à notre activité :

Monsieur Jean-Louis BRIAND Secrétaire FDC représentant Monsieur Alain HURTEVENT
Président de la Fédération Des Chasseurs de la Drôme

Monsieur Hervé MARITON, Député Maire de Crest,

Monsieur Denis RIX, Directeur de la Fédération des Chasseurs de la Drôme

Madame Jeannine PINEDE, Administrateur « Grand Gibier » à la FDC26

Monsieur Christian CHAILLOU, Trésorier de la FDC26, Administrateur Grand Gibier à la FDC 26

Monsieur Philippe JOANNIN représentant Monsieur Jean Louis TRAVERSIER Responsable chasse à l'ONF 26,

Monsieur Philippe JOANNIN représentant Monsieur René CHAUVIN, Président de l'UNUCR,

Monsieur Rémi GANDY, Directeur de la MFR de MONDY,

Monsieur Thierry CHEVRIER de l'ONF CNERA Cervidés/sanglier détaché à l'Observatoire Grande Faune et Habitat, qui nous fera l'honneur de nous présenter une partie de ses travaux sur les populations d'ongulés sauvages dans la deuxième partie de notre réunion.

Monsieur Gérald GORCE Vice-Président de l'APAD, représentant Monsieur Etienne PASCAL, Président excusé

Ainsi que tous les Présidents d'ACCA qui ont répondu présent à notre invitation.

Je vous présente les excuses des personnes retenues par des engagements qui nous ont fait part de leurs regrets de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui :

Monsieur Alain HURTEVENT, Président de la Fédération des Chasseurs de la Drôme

Monsieur Christian BLACHIER de l'ONCFS

Monsieur Michel METTON, Président des Louvetiers

Monsieur Jean-Louis TRAVERSIER de l'ONF représenté par Philippe JOANNIN

Monsieur Patrice BERINGER de la DDT,

Monsieur Etienne PASCAL, Président de l'association des piégeurs de la DROME

Monsieur Noel ILLY, Président des Bécassiers

Messieurs Max CHANAL et Thierry BOGIRAUD, administrateurs de l'ADCGG26

Monsieur ALAIZE Président de l'AFACC



Je prie les personnes oubliées de bien vouloir m'en excuser.

C'est avec plaisir que je préside la 25ème Assemblée Générale qui va clôturer l'année 2012-2013 qui se déroule à Crest dans les locaux des Chasseurs du Département bénéficiant d'un environnement parfaitement intégré dans la Vallée de la Drôme.

Ce domaine d'environ 100 hectares, étendus sur 2 communes CREST et VAUNAVEYS, est en passe d'être aménagé en véritable vitrine de la chasse drômoise.

1/LES ORIENTATIONS de l'ADCGG 26

Les personnes qui ont assisté au congrès de la Fédération des Chasseurs de la Drôme, à PIERRELATTE, ont pu apprécier la grande tenue de cette manifestation et la qualité des propos qui ont été d'un très haut niveau.

Sans prétendre atteindre ce niveau nous avons retenu 3 points parmi les 8 orientations stratégiques annoncées pour en faire notre « cheval de bataille » de ces prochains mois.

ARMURERIE DU RHÔNE J.F. BRUN

diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

72, avenue Léon Aubin 26250 LIVRON

Tél 04 75 61 77 56

Fax 04 75 61 77 57

Mél : armurerie.du.rhone@laposte.net

En premier lieu Tirer un apport de la reconnaissance officielle :

L'ANCGG, notre Fédération, a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 5 août 2012. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette reconnaissance qui récompense les efforts constants de l'ANCGG déployés en faveur de la formation des chasseurs grâce au brevet grand gibier et de son action environnementale au service des espèces, des milieux naturels et des hommes –chasseurs ou non- qui les occupent. Ce succès doit rejaillir sur les AD qui s'investissent directement dans ces actions sur le terrain.

En second lieu Poursuivre et mettre en place la formation des chasseurs :

Le brevet grand gibier n'a pas pour but, comme l'affirment certains, d'encenser une culture élitiste, mais au contraire de vulgariser une large connaissance du grand gibier et de son milieu pour y exercer de façon responsable une activité cynégétique compatible avec l'évolution de notre société. Cette formation n'oppose pas ceux qui souhaitent transmettre un savoir à ceux qui pensent détenir des habitudes et des certitudes peu évolutives. Bien au contraire, outre la qualité des apports techniques, les séances de formations sont un moment qui permet l'échange, le dialogue et la rencontre de personnes qui ont toutes pour objectif de chasser mieux. C'est un moyen d'enrichissement personnel en profitant au mieux des expériences de tous pour offrir un bénéfice au plus grand nombre.

Enfin et de façon encore plus affirmée Mener le combat pour la sécurité, encore et toujours :

Les mesures prônées par l'ANCGG telles que la formation, l'angle de sécurité de 30 degrés, la recherche au sang, le tir à balle, le respect des autres utilisateurs de la nature et j'en passe, ont toutes permis des évolutions fondamentales et irréversibles des modes de chasser. Dans cette droite ligne l'ANCGG 26 poursuivra sans relâche ces actions.

A ce sujet je rappelle, qu'à la demande des responsables fédéraux de l'époque nous avons participé à la mise en place de l'expérience du tir à la grenaille du chevreuil sur certains territoires.

Notre apport dans cette expérience s'est limité aux approches sécuritaires de cette évolution que nous n'avons pas souhaitée. En effet nous restons ancrés dans notre éthique en la matière.

Toutefois s'agissant de la chasse d'une espèce grand gibier nous n'avons pas voulu pratiquer la « politique de la chaise vide » et de ce fait nous avons pu échanger avec les chasseurs de ces territoires et leur proposer des aménagements permettant le tir dans de bonnes conditions de sécurité. De plus nous avons pu insister sur les règles de tir et notamment insister sur les distances maximales à respecter impérativement.

Si nous en croyons les résultats ces dispositions ont été appliquées à la lettre et peu de contre-exemple sont remontés à la FDC 26

2/L'ANCGG :

Je reviens sur mon propos au sujet du classement d'utilité publique de l'ANCGG pour vous rappeler en quelques mots ce qu'est cette association nationale spécialisée dans la chasse du grand gibier.

L'association a été créée en 1950 par Monsieur François Sommer, également créateur de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature à Paris (Hôtel de Guénégaud) et Claude Hettier de Bois Lambert, grand chancelier de l'Ordre de la Libération, Monsieur le sénateur Fernand Verdeille, auteur de la Loi sur les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA).

L'association a défini dès l'origine ses buts et ses principes dans la Charte des Chasseurs de Grand Gibier. Comptant quelques centaines de membres jusqu'à la fin des années 70, elle a pris un nouvel essor en 1980 en mettant en place des délégués départementaux et en favorisant la création d'associations départementales de chasseurs de grand gibier. Elle compte aujourd'hui 80 associations départementales ou interdépartementales affiliées et plus de 8.000 adhérents.

Action en faveur de l'évolution réglementaire de la chasse

L'ANCGG a été à l'initiative de nombreuses évolutions de la législation favorisant la gestion d'un meilleur équilibre naturel, le respect de l'animal sauvage et l'amélioration de la compétence des chasseurs.

Les points les plus marquants de son engagement ont porté sur l'instauration des plans de chasse, la réglementation sur les armes à la chasse et la sécurité.

Ces dernières années, l'ANCGG a été régulièrement consultée, notamment lors des différentes Lois chasse de 2000, 2003 et 2005 et a participé aux groupes de travail relatifs aux décrets d'application et arrêtés ministériels concernant le grand gibier.

MTM Moulin Sports
Montélimar Avenue Kennedy
04,75,53,07,50
Lalevade Route Nationale, Prade
04,75,37,56,05



Brevet Grand Gibier

Afin d'améliorer la compétence des chasseurs, l'ANCGG a créé en 1991 une épreuve théorique et pratique nommée le « Brevet Grand Gibier ». Ce brevet est tourné essentiellement vers la connaissance des espèces, de leur gestion et de l'environnement (forêt, flore, faune, sylviculture). Ce brevet est devenu rapidement une véritable référence en la matière. Il a été repris en Belgique par la Fédération des chasseurs de grand gibier de Belgique. Il a également été intégré dans le programme de formation de différents lycées techniques agricoles.

L'ANCGG compte aujourd'hui environ 18.000 brevetés en France. La formation dispensée à chaque candidat pour la préparation de ce brevet représente environ 50 heures de cours. Chaque année, l'ANCGG organise cette formation dans 70 départements, ce qui mobilise plus de 500 formateurs bénévoles et un millier de candidats.

Je tiens à remercier à cet égard l'ensemble des intervenants contribuant à la réalisation chaque année de ces sessions de formation.

Participation à la gestion durable : L'ANCGG a dès sa création agit en faveur d'une gestion durable de la faune sauvage. Cela s'est traduit dès les années 60 par la promulgation des Lois sur le plan de chasse. L'association fait partie de groupes de réflexion sur la gestion de la faune sauvage sous l'égide du ministère de l'Ecologie et a été associée à l'élaboration du Plan national de Maîtrise du Sanglier.

Les actions en matière culturelle et scientifique : L'ANCGG effectue un travail très important de publication et de diffusion des connaissances. Elle produit notamment des ouvrages de référence (ouvrage « Grand Gibier »), des manuels pédagogiques, des brochures techniques, des CD ROM ou DVD. L'ANCGG édite la revue trimestrielle « Grande Faune ». Cette revue couvre naturellement la gestion cynégétique et la connaissance des espèces ou des milieux. Elle consacre une part significative de ses pages à la culture et à l'art.

Financement de l'ANCGG : L'association se finance entièrement par elle-même et ne dépend d'aucune subvention d'exploitation structurelle.

Culture : Grâce à la Reconnaissance d'Utilité Publique, L'Association pourra rassembler des collections privées à caractère cynégétique, entretenir ce patrimoine culturel et le mettre en valeur soit par elle-même, soit en collaboration avec des fondations ou musées existants.

3/ NOUVELLE ORGANISATION DE GESTION de la chasse dans la DRÔME

Après la mise en place des groupements de gestion cynégétique les chasseurs locaux ont pu pleinement s'investir dans la gestion de leurs territoires et participer à l'élaboration des plans triennaux d'attribution et de prélèvements gros gibier. La première année de fonctionnement de ces nouvelles dispositions a montré leurs intérêts et nous ne pouvons que saluer ces deux initiatives qui vont dans le bon sens.

4/ FELICITATIONS

Je tiens à féliciter tout particulièrement Monsieur Christian CHAILLOU pour son investissement total et son implication au sein de la FDC 26 dans la rude tâche de trésorier, ainsi que Madame Jeannine PINEDE pour son investissement dans l'aménagement du territoire Fédéral, également à Bernard WISNIEWSKI et Joël GERVOIS pour excellent fonctionnement du stand de tir de Romans.

Merci à vous quatre pour votre dévouement et votre disponibilité. Vous faites honneur à notre Association.

Je félicite enfin Gérard Bédarida pour son élection à la présidence de l'ANCGG.

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

5/ PROJET

Comme nous vous l'avions indiqué lors de l'assemblée générale de l'année dernière nous sommes associés à la construction du stand de tir que met en place la FDC pour faciliter le passage du permis de chasser aux jeunes chasseurs de notre département.

Nous sommes heureux de vous annoncer le début des travaux d'aménagement de cet équipement qui pourra être utilisé par l'ADCGG une ½ journée par semaine voir plus. En effet nous souhaitons permettre à nos adhérents de venir -sous certaines conditions- régler leurs armes en période de chasse après un incident de chasse (chute de l'arme par exemple).

Une convention sera mise en place avec la FDC pour organiser cette nouvelle activité au centre de la Vallée de la DRÔME.

J'en profite pour vous signaler que notre activité au stand de tir des Ets. MACAIRE à Romans est maintenue pour couvrir la zone Nord Drôme.

6/BREVET GRAND GIBIER

Voir annexe. Après Jean-Luc

7/ SECURITE

Juste un rappel sur la sécurité : elle s'impose comme le souci n°1 et reste une préoccupation de tous les instants.

Le reflexe permanent de tous les chasseurs se traduit par RESPONSABILITE, DISCIPLINE et VIGILANCE.

Je rappelle que notre Association est toujours disponible pour la formation et plus particulièrement sur la sécurité pour les ACCA qui en feront la demande.

Sur ce sujet et compte tenu de l'actualité des accidents regrettables de la dernière saison de chasse notamment suite à des tirs directs nous vous proposons la motion suivante :

« Afin d'améliorer la sécurité en action de chasse nous demandons qu'un dispositif de signalisation de l'ensemble des acteurs de battues grand gibier soit rendu obligatoire dans le prochain arrêté départementale ».

Je mets au vote cette motion : qui est contre, qui s'abstient ? Je vous remercie et nous ferons remonter cette motion auprès de la FDC 26.

De même je vous propose d'adopter un vœu toujours dans le sens d'améliorer l'organisation, et donc la sécurité, des battues de grand gibier à savoir :

« L'ADCCG 26 souhaite que pour améliorer la sécurité des battues grand gibier les responsables de battues et les chefs de lignes suivent la formation du brevet grand gibier dispenser par l'ADCGG 26 dépositaire de fait de cette formation pour le compte de l'ANCGG Association nationale de chasse aux grands gibiers »

Qui est contre ce vœu ? Qui s'abstient ? Je vous remercie et nous ferons également remonter ce vœu à la FDC 26.

Enfin, et afin de s'intégrer totalement dans la Maison de la chasse que constitue la Fédération Départementale de chasseurs de la Drôme,

je propose que notre siège social soit désormais localisé aux hautes sétérées, dans ces même locaux

Qui est contre ce vœu ? Qui s'abstient ? Je vous remercie

JE VOUS REMERCIE de m'avoir écouté.

Le quorum étant atteint, notre l'assemblée générale peut valablement se tenir.

Je vous communique le déroulement de notre assemblée :

Compte rendu d'activité présenté par Monsieur Jean Luc BOUCHET secrétaire

Compte rendu financier présenté par le trésorier, Monsieur Bernard WISNIEWSKI

Quitus de l'AG pour le rapport d'activité et le rapport financier

Renouvellement des Administrateurs

Intervention de Monsieur Thierry CHEVRIER sur les ongulés sauvages.

Intervention de Monsieur Christian CHALLOU (ou Jeannine PINEDE) sur le PGCAS N°2.

Intervention de Madame Jeannine Pinède sur la réalisation du plan de chasse

Compte rendu de l'UNUCR par Monsieur Philippe JOANNIN.

Remise des diplômes du brevet grand gibier 2013 par Christian CHAILLOU

JEAN-PAUL

Je vous donne rendez-vous le Samedi 1er Septembre 2013 à la cible d'or qui se déroulera au stand de tir de l'armurerie MACAIRE à ROMANS cela est une excellente occasion de se mettre en condition pour l'ouverture.

L'assemblée générale va se terminer. Je vous remercie tous d'être fidèle à notre association et je vous rappelle que le monde de la chasse doit rester uni et solidaire pour une chasse sereine.



ISUZU Votre Spécialiste 4x4

Quartier Ponsoyes Est -
26320 Saint-Marcel-Lès-Valence
Tél : 04.75.85.72.92
Fax : 04.75.85.74.08
www.centre4x4.fr
www.technicauto.fr

TECHNIC AUTO
CENTRE 4X4

Sur vos routes à partir de juin...

ADCGG 26

Rapport Financier de l'exercice 2012 présenté à l'AG du 15 juin 2013 à CREST

Je vais commencer par le bilan financier arrêté au 31 12 2012

				ACTIF	PASSIF
FONDS PROPRES					16022,47
RESULTAT 2010					616,95
TOTAL					16639,42
IMMOBILISATIONS				0,00	
	Brut	Amortis.	Net		
Constructions	0,00	0,00	0,00		
Installations techniques	0,00	0,00	0,00		
Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00		
Totaux	0,00	0,00	0,00		
STOCKS				2928,77	
SOMMES A PERCEVOIR				0,00	
FACTURES A PAYER				0,00	
TRESORERIE				13710,65	
Banque compte courant				1150,26	
Banque livret A				12471,79	
Caisse				88,60	
TOTAUX				16639,42	16639,42



Bernard WISNIEWSKI trésorier

Il ressort pour un montant 16 639,42 € en sachant que dans ce montant est compris la participation au stand de tir que la Fédération est en train de construire. Dès la convention signée nous effectuerons le versement de la somme de 10 000€ à la FDC 26.

Les fonds se répartissent entre le livret A, le compte courant et un fond de caisse qui sert pour le stand de l'AD

Passons maintenant au compte de résultats

COMPTES DE RESULTATS 2012

Comptes de Charges		Comptes de Produits	
Achat matériel	339,61	Cotisations	2961,00
Reversement ANCGG	1330,00	Grande Faune	740,00
Frais Fonctionnement	2475,02	Vente de produits	1176,50
Adhésions	90,00	BGG	303,00
Location stand	832,50	Cible d'or	610,00
Assurances	741,04	Stand	278,00
Fournitures	20,21	St Hubert mobile	92,91
Dépense AG	954,02	Recette AG	750,00
Charges exceptionnelles	67,50	intérêts livret A	274,44
Résultat	616,95	Produits exceptionnels	281,00
TOTAL	7466,85		7466,85

Je vous laisse le soin de lire ce tableau et vous précise que :

Au niveau des charges les frais de fonctionnement représentent le plus gros poste avec notamment les frais de tirages (La Lettre, les frais d'envois,..) suivi par les cotisations que nous reversons à l'A N CGG. La location correspond au stand de tir des Ets MACAIRE. Au niveau des recettes c'est bien sur vos cotisations qui sont nos principales ressources complétées par la vente de produits par notre stand.

Cette année un léger excédent est à noter ce qui est mieux que l'année dernière où nous vous présentions un compte de résultats déficitaires.

Je vous remercie de votre attention.

**ARMURERIE
FARGÈRE**

Z.A. La Grue
Imp. Charles Garnier
26120 CHABEUIL
Tél. 06 74 29 29 58

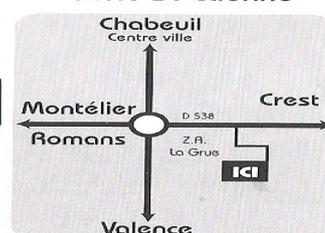
**Vente : armes - munitions
vêtements - optiques,
pêche - boules...**

Atelier de réparation

Horaires : hors chasse
mardi / mercredi / jeudi / vendredi
9h à 12h - 15h à 19h30
samedi 9h à 12h

Horaires : périodes chasse
mardi / mercredi / vendredi
9h à 12h - 15h à 19h30
lundi / jeudi / samedi
uniquement l'après-midi

Armurier diplômé
école St Étienne





Rapport d'activité de l'exercice 2012 présenté à l'AG du 15 juin 2013 à CREST

Présenté par Jean Luc BOUCHET - secrétaire-

155 convocations et **25** invitations ont été envoyées pour l'assemblée générale ordinaire de l'ADCGG 26 qui se déroule ce 15 juin 2013 dans les locaux de la Fédération Départementale des chasseurs de la DRÔME.

Nous avons reçu en retour **72** coupons réponse parmi lesquels **43** pouvoirs. Avec les **47** adhérents qui se sont déplacés cela donne **90** présents ou représentés. Nous vous remercions de votre intérêt pour notre assemblée générale qui peut valablement délibérer car le quorum, de présents ou représentés réglementaire, est atteint.

Avant de vous présenter les différentes activités menées en 2012 il est bon que vous sachiez que votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

Actions extérieures

En 2012 l'ADCGG 26 a poursuivi son partenariat avec les différents organismes, associations ou personnalités du monde de la chasse.

C'est ainsi que nous avons participé à :

Plusieurs réunions à la Fédération des Chasseurs de la Drôme sur les plans de chasse et divers sujets dans le cadre de la commission grand gibier.

Réunions avec le GIC des 3 Becs et différentes ACCA.

Nous avons assisté aux AG des Louvetiers, de l'APAD, de l'UNUCR.

Nous avons été présents au congrès Départemental de la FDC 26

Nous sommes également allés à la fête du chien de La BEGUDE de MAZENC, à ORGNAC et à la fête de la forêt à HAUTERIVES avec notre stand.

Nous remercions de leur investissement nos collègues Jeannine PINEDE et Christian CHAILLOU au sein du CA de la FDC 26 qui donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie et de leur savoir au service des chasseurs drômois.

Actions de l'AD

Stand d'exposition :

L'ADCGG 26 s'est doté d'un ensemble d'équipement pour pouvoir participer à différentes manifestations chasse telles que : Congrès, Assemblées Générales ou autres fêtes de la chasse. Cet équipement nous permet d'être présents et de pouvoir ainsi faire partager notre passion pour la chasse au grand gibier.

Stand de tir :

La saison s'est déroulée au centre de tir des établissements MACAIRE à ROMANS. Cette année le stand a fonctionné du 23 avril au 27 août soit 17 séances (hors brevet grand gibier et Cible d'Or). 157 tireurs sont venus à ces 17 séances soit plus de 9 tireurs, en moyenne, par séance.

Je rappelle :

que tous les membres de l'ADCGG 26 peuvent utiliser ce service pour s'entraîner sur sanglier courant et pour régler leurs armes : des spécialistes sont là pour vous aider dans ces différents réglages.

ARMURERIE ALAIN MACAIRE ARMURIER - ARQUEBUSIER



1000 m2 d'exposition

Stand de tir a 50 m . Sanglier courant a 30 m

Tel : 04 75 02 15 72

7 Ave des ALLOBROGES

Fax : 04 75 02 16 56

26100

ROMANS

ARMES. MUNITIONS. ARCHERIE. VÊTEMENTS . COUTELLERIE.
. COUPES et TROPHÉES

Que les séances ont lieu le samedi matin suivant un planning établi à l'avance et disponible sur demande.
Nous remercions vivement Bernard WISNIESKI, son équipe (Joël GERVOIS, Maurice NAUMIN) qui ont parfaitement assuré, dans la bonne humeur et avec sérieux, le déroulement de ces séances de tir.

Brevet Grand Gibier :

Le BREVET GRAND GIBIER qui est, je le rappelle, une action forte de notre AD permet de développer les connaissances des chasseurs de grand gibier sur :

- les espèces de grand gibier (les 5 espèces de grand gibier chassables sont présentes sur notre Département : le sanglier, le cerf, le chevreuil, le mouflon et le chamois) en étudiant leur biologie, leur mode vie et leur comportement, leur gestion, les différents modes de chasse.
- les armes et les munitions
- la réglementation et vous savez qu'elle évolue rapidement
- la forêt et la sylviculture
- la flore et la petite faune sauvage
- le maniement d'une arme et de la sécurité indispensable à cette pratique.

Cette formation et ces savoirs nous semblent indispensables pour donner une bonne image de la chasse et des chasseurs aux autres usagers de la nature, voire à nos détracteurs, qui vous le savez, ne nous épargnent pas.

Le BGG 2012 a permis de réunir 8 candidats auxquels se sont joints 3 Isérois le jour de l'examen.

Cette session 2012 a, sous la présidence de Jean CHENAVAS Président de l'ADCGG 38, permis de délivrer 5 brevets or et un brevet argent.

Félicitations à tous les candidats qui ont ainsi pu améliorer leurs connaissances sur les espèces, leur biotope, leur chasse et leur gestion.

Et un grand merci à tous les formateurs qui sont régulièrement présents chaque année à cette formation. On doit les féliciter de leur fidélité et de la qualité de leur propos.

La Cible d'Or :

Le samedi 1^{er} septembre 2012 la compétition de la Cible d'Or s'est déroulée au stand de tir des Ets MACAIRE que nous remercions pour leur accueil et la mise à disposition de leurs installations.

32 tireurs (soit un peu moins qu'en 2011) ont participé à l'épreuve dans 3 catégories :

- catégorie tir à visée ouverte
- catégorie à visée avec optique
- catégorie tir à l'arc.

Le tir en visée ouverte a été remporté par David SERRE alors que pour le tir avec optique c'est Joël GERVOIS qui a obtenu le meilleur résultat. Pour la spécialité tir à l'arc c'est Philippe BONTEMPS qui a fait le meilleur score.

Un grand merci à l'ONF et à nos partenaires qui ont magnifiquement doté cette épreuve, ouverte à tous les chasseurs Drômois, et bien sur à Bernard WISNIEWSKI qui a, avec son équipe, organisé de main de maître cette journée.

La Lettre :

L'AD a également édité 2 « Lettres » avec quelques articles ou informations de bonne tenue et gère les abonnements (une trentaine) à la revue Grande Faune – Chasse Gestion.

L'année dernière la lettre a été complétée « d'une boutique » pour permettre aux membres de l'AD de pouvoir acheter divers articles logués à notre Fédération ou à notre Association. Ces articles sont d'ailleurs à votre disposition sur le stand, à l'entrée de la salle.

Voilà le tour de cette année 2012 qui aura été chargée en événements, émotions et satisfactions.

Je termine ce propos en vous rappelant que la sécurité en action de chasse doit être notre priorité absolue. Notre activité cynégétique est avant tout un loisir qui ne doit en aucun cas être terni par de mauvais comportements ou gâché par un accident. Soyons respectueux et vigilants.

Si vous avez des questions à nous poser nous sommes à votre disposition pour y répondre.

Je vous remercie de votre attention.

8

Vous le savez nous devons chaque année renouveler un tiers des membres de notre Conseil d'Administration composé 13 membres.

Cette année, les mandats de Jean François ARTIGE, Jean Luc BOUCHET, Christian CHAILLOU, Yves GUIDO et Philippe JOANNIN sont à renouveler. Ces 5 personnes se représentent à vos suffrages.

Le mandat des 5 sortants est renouvelé à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote des motions et vœux :

Motion

Comme l'a présenté le Président lors de son rapport moral nous allons passer à l'approbation de la motion suivante :

« Port du gilet fluo orange obligatoire par tous les participants aux battues »

A l'unanimité des présents ou représentés ce vœu est approuvé par l'Assemblée Générale

Vœu

« L'ADCGG 26 souhaite que tous les responsables de battues et les chefs de lignes suivent la formation du brevet grand gibier »

A l'unanimité des présents ou représentés, moins une abstention, ce vœu est approuvé par l'Assemblée Générale

Nouveaux tarifs proposés pour l'année 2013.

Comme vous l'avez vu dans le rapport financier présenté par Bernard nous avons terminé l'exercice 2012 avec un déficit. Celui-ci n'est pas catastrophique mais ne doit pas être reconduit dans les années à venir.....

Nous avons fait évoluer les différents tarifs l'année dernière. Pour cette année nous vous proposons le maintien des montants de l'année dernière.

Dans ce sens la cotisation 2014 restera :

- pour les membres à 23 €
- pour les ACCA à 40 €
- pour les jeunes chasseurs à 15 €
- l'abonnement à la revue « grande Faune » à 27 €.

Si vous en êtes d'accord nous voterons ces nouveaux montants à mains levées.

Afin de réduire nos frais de fonctionnement nous avons essayé de communiquer, avec nos membres, par internet. Bien sûr seuls les adhérents qui le souhaitaient ont reçu nos envois par ce biais.

Nous vous avons donc contacté pour obtenir vos adresses mail dans le courant de l'année dernière. Beaucoup ont répondu favorablement mais il nous manque encore quelques adresses ou quelques-unes sont incomplètes ou erronées. Nous demandons aux personnes qui ont été victimes de ses erreurs de bien vouloir nous en excuser. Mais toute évolution doit avoir du temps pour se mettre en bon ordre de marche.

Ce nouveau dispositif nous permet de minorer fortement nos frais d'impression et d'envoi, et d'être en phase avec le développement durable en économisant le papier.



RECHERCHE AU SANG SUR PISTE ARTIFICIELLE 11 mai 2013

Le 11 mai dernier, la Forêt Domaniale de Léoncel, était le théâtre d'une manifestation canine un peu particulière car relativement rare, et, en tous cas, jamais organisée dans la Drôme : une épreuve de recherche au sang sur piste artificielle de 24 h (sigle SCHWHK 24) !

Pour les non-initiés, il s'agit de l'épreuve de travail de base pour les chiens de chasse destinés à la recherche du grand gibier blessé, dont le conducteur désire obtenir l'agrément, et figurer ainsi sur les listes départementales.

Cette journée était organisée par le Club des Amateurs de Teckel (CAT délégation Vallée du Rhône), et l'Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge (UNUCR délégation Drôme), aidés et soutenus par l'ONF (territoire et lot offert), l'ADCGG 26 et la « Diane de l'Echaillon » locataire du lot de chasse (territoire, lot offert, logistique et prêt du local de chasse et son personnel !).

Cette épreuve consiste pour l'équipe « homme-chien », à rallier le terme d'un parcours de plus de 1000 m, constitué d'une piste artificielle de sang (25 cl de sang de sanglier en général) tamponnée à l'éponge 20 h plus tôt, comportant 3 angles droits et 2 reposées « simulées » qu'il est conseillé (mais pas obligatoire !) de signaler aux 3 juges chargés de noter le travail du chien (mais aussi du conducteur !). Le chien et son maître n'ont pas vraiment de limite de temps (même si le parcours est chronométré) mais n'ont droit qu'à 2 erreurs : la 3^{ème} étant éliminatoire.

Six chiens étant engagés, il a fallu étudier sur carte, tracer sur le terrain, poser le sang la veille pour 7 pistes (une étant en réserve en cas de problème), accompagner juges et concurrents le jour de l'épreuve, accueillir, préparer et servir les repas, ce qui représente environ 16 journées de travail bénévole fournies par les membres de ces associations : qu'ils en soient tous ici grandement remerciés

Malgré une météo peu favorable (froid surtout) la journée s'est bien déroulée, même si le résultat final (mais c'est aussi le lot d'une telle épreuve) ne fut pas à la hauteur de nos attentes : aucun des six chiens ne fut classé ! Certes, un problème administratif ayant empêché la publication de l'épreuve dans le bulletin de l'UNUCR, aucun conducteur « pratiquant » ne s'était inscrit à cette journée, les concurrents étant tous des éleveurs de teckels venant ici chercher un sigle de travail important pour cette race. Ceci montre bien la difficulté de la discipline et qu'on ne s'improvise pas « équipe de recherche » d'un coup de baguette magique, mais bien au terme d'un long et rigoureux apprentissage tant pour le chien que pour son conducteur.



Les juges, ayant trouvé le territoire très propice à une telle épreuve et les concurrents ayant apprécié l'accueil et la disponibilité des bénévoles, il est possible que cette expérience soit renouvelée dans les années à venir avec, nous l'espérons un maximum de réussites cette fois : il est très frustrant pour les personnes ayant préparé les pistes de voir qu'aucune d'entre elles n'est allée à son terme, et qu'aucun chien n'a pu apprécier la tête et la cape du petit sanglier que nous leur avons déposé au bout en guise de récompense !

Merci encore à tous les participants.





LA CIBLE D'OR 2013

Organisée par l'**Association Départementale des chasseurs de grands gibiers de la Drôme** le :

Samedi 31 août 2013 de 9 h à 16 h
Au stand de tir de l'armurerie MACAIRE à ROMANS

3 catégories seront primées : visée ouverte, avec organe de visée et à l'arc.
(Pour les tirs avec fusils seules les balles Brennecke sont autorisées)

- **Tir à balles :**

Pas de tir 50 mètres : 5 balles sur cible fixe

Pas de tir à 30 mètres : 5 balles sur sanglier courant

- **Tir à l'arc :**

5 flèches sur cibles fixes à 20 m et 5 flèches sur cible mobile à 10 m
(en cas d'ex-æquo une épreuve supplémentaire sera effectuée sur sanglier courant)

Inscriptions : 20 euros – pas de rachat

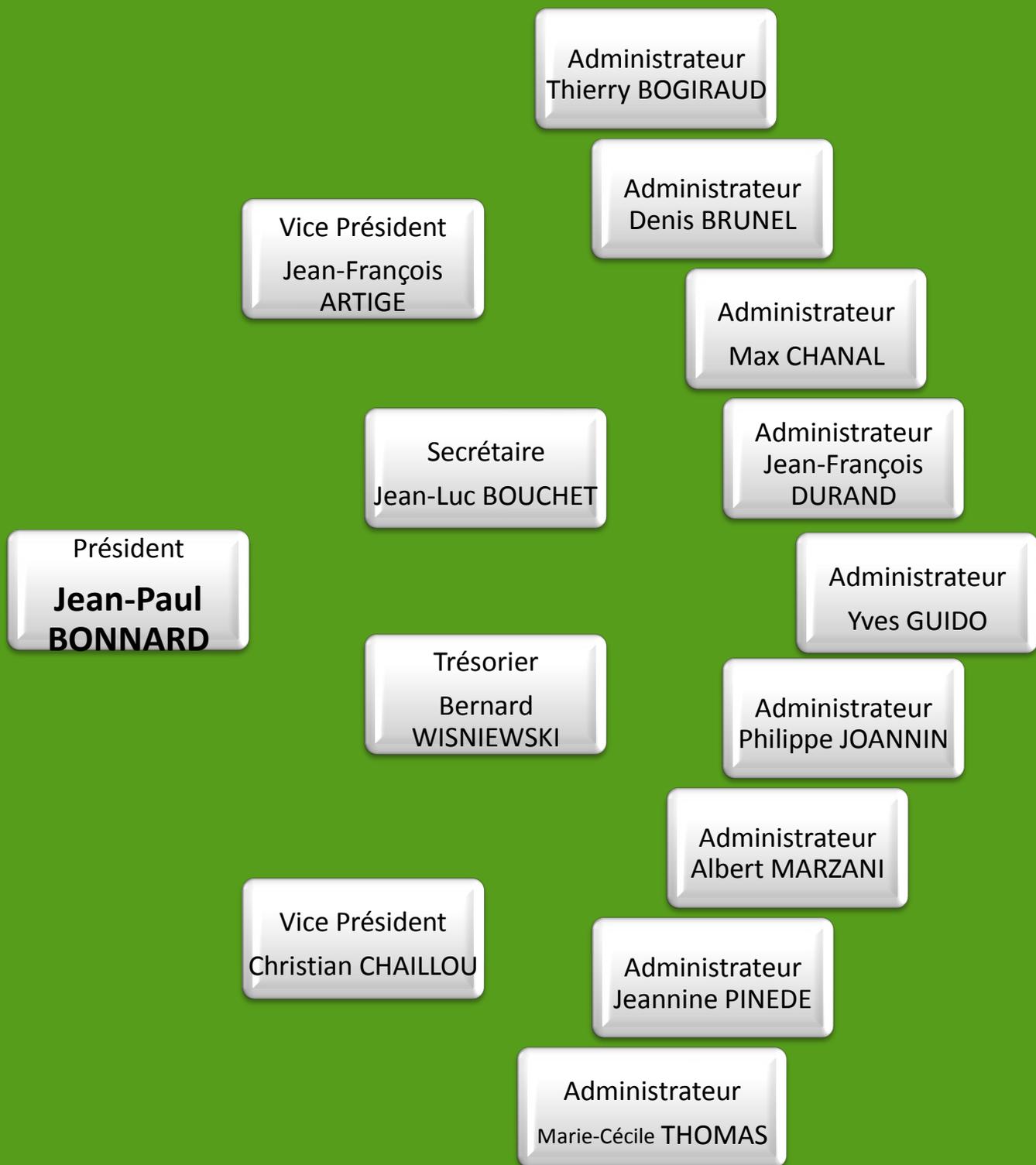
Règlement du concours remis lors de l'inscription.
Inscriptions dans l'ordre d'appel au 04 75 25 83 94 (après 20 h) ou
par ordre d'arrivée au pas de tir (limitée à 60 tireurs)

Les 15 premiers de chaque catégorie seront primés

Nombreux lots tels que :
2 journées de chasse ONF, couteaux de chasse, bons d'achat, articles de chasse, etc.

Buffet (casse croûte) et convivialité vous attendent.....

Venez nombreux



CONDUCTEURS	AGREES	UNUCR de la	DROME
Jean-François BEYSSIER	06.69.56.91.07	04.75.28.00.77	Vercoiran
René CHAUVIN	06.77.94.94.04	04.75.27.20.02	La Motte Chalancon
Eric DESSEUX	06.86.69.25.02		Sainte Eulalie en Royans
Yannick DURAND	06.76.11.13.15	04.75.47.02.34	Chabeuil
René GRAS	06.73.21.80.15	04.90.36.12.23	Maison la Romaine
Philippe JOANNIN	06.10.68.55.80	04.75.41.68.62	Léoncel
Pascal LACROIX	06.31.09.17.20	04.75.47.34.08	Chatuzange le Goubet
Pierre ROMAIN	06.87.29.07.09	04.75.85.59.70	Livron sur Drôme
Thierry ROZAND	06.11.11.78.35	04.75.48.26.91	Lente
Daniel VAILLANT	06.28.30.82.36		Saint Julien en Saint Alban